



Garde petits-enfants placée en famille d'accueil

Par **Souris55ale**, le **03/11/2017** à **15:45**

Bonjour ma fille ayant eu des soucis c'est fait enlever ces 3 premiers enfants et ont été placés en famille d'accueil.
Moi je suis la grand-mère maternelle ai-je le droit de demander le placement chez moi?
Si oui comment faire? Merci

Par **jos38**, le **03/11/2017** à **16:06**

bonjour. avant toute chose, avez-vous les moyens d'entretenir ces 3 enfants? dans un autre post vous dites toucher 343€ de pension d'invalidité. êtes-vous propriétaire de votre logement? avez-vous d'autres revenus, un conjoint qui travaille?

Par **Souris55ale**, le **03/11/2017** à **16:10**

Oui je suis marié mon mari travaille et est propriétaire et bien sûr la place pour les accueillir

Par **jodelariege**, le **03/11/2017** à **20:25**

bonsoir vous pouvez toujours demander mais il y aura obligatoirement une enquête sur vos

conditions d'accueil ,vos finances ect ect...il serait judicieux dans un premier temps de demander à accueillir vos petits enfants durant des week end puis de vacances scolaires prenez contact avec le service en charge du placement (ASE sans doute...) il sera tenu compte aussi de votre age ,de votre invalidité...de vos relations avec votre fille ,la mère....